GRAND CONSEIL **M 3283**
de la République et canton de Genève

Signataires : Matthieu Jotterand, Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso

Date de dépôt : 29 octobre 2026

Proposition de motion
pour une meilleure transparence et accessibilité des données sur la mobilité

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

– l'importance de l'accessibilité et de la transparence des données concernant le domaine public ;
– l'importance des données dans le domaine relativement technique de la mobilité, notamment pour pouvoir évaluer l'état actuel des flux et l'impact des projets proposés ;
– le caractère éminemment collectif et public de ces données,

invite le Conseil d'Etat

– à actualiser sur la plateforme SITG les données complètes sur le plan de charge du trafic (y compris les extrapolations mathématiques) et à le faire dans le futur à intervalles réguliers ;
– à établir un rapport sur les moyens techniques utilisés pour les modélisations et projections de trafic (tous modes confondus), en précisant leur coût, leur utilisation (y compris qui décide de leur utilisation et dans quel cadre) et l'accessibilité des données qui en découlent ;
– à élargir dans la mesure du possible l'accès à ces données, voire l'utilisation des moyens techniques au grand public.

ATAR ROTO PRESSE – 80 ex. – 11.26

EXPOSÉ DES MOTIFS

Tuer dans l'œuf une voie réservée aux transports publics[1] ou, à l'inverse, refuser aux cyclistes une phase de feux pourtant nécessaire[2] : voilà deux exemples parmi de nombreux cas où le département de la santé et des mobilités présente une position qui s'appuie sur des données du trafic et/ou une modélisation.

Sans aucunement remettre en cause la probité de celles et ceux qui ont travaillé à produire ces positions, la réception d'un avis d'autorité sur tel ou tel projet peut laisser un goût amer à celles et ceux qui doivent le valider et/ou « vivre avec ».

A l'inverse, certaines utilisations des modèles à disposition pourraient permettre d'objectiver le débat politique et/ou public et la décision d'utiliser ces outils ou non, respectivement de publier leurs résultats ou non, est très politique et est actuellement à la discrétion du DSM, en échappant par ailleurs complètement à la société civile, ce qui peut se révéler peu démocratique.

Précisons à nouveau qu'il n'y a dans cette motion aucune accusation, elle découle d'un souhait de transparence et d'état des lieux afin que, dans les futures décisions sur la mobilité, toutes et tous sachent quels sont les outils qui ont été utilisés, ou non, et qu'il puisse être établi pourquoi.

Il semble également clair que ces outils, notamment les plus puissants, ont un certain coût d'utilisation : c'est d'autant plus important qu'il soit transparent de savoir quand ils sont utilisés et au service de quels projets, respectivement lorsqu'ils ne le sont pas.

Cette motion souhaite donc établir un état des lieux des outils à disposition, de leur utilisation, de leurs coûts et de leurs accès actuels et potentiels. Par ailleurs, elle profite aussi de demander l'actualisation des plans de charge du trafic qui commencent à dater, notamment en ce qui concerne les extrapolations.

1 Prolongation de la voie de bus du quai de Cologny

2 Itinéraire quai des Bergues – U lacustre